

www.landivisiau.bzh

LANDIVISIAU

N°125

AVRIL 2021

LE MAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE LANDIVISIAU

CULTURE & POÉSIE
NE FONT QU'UN...



VILLE DE
LANDIVISIAU



L'ÉDITO

LAURENCE CLAISSE,
MAIRE

Planifiés dans un programme pluriannuel d'investissements ambitieux (3,50 M€ par an), les travaux engagés pour améliorer notre cadre de vie se poursuivent un peu partout dans la Ville. Ils visent, en outre, à augmenter le nombre de logements, à rénover les anciens quartiers et à rendre le cœur de notre ville plus sûr et plus accessible.

Nous sommes bien conscients que toutes ces phases de chantiers occasionnent de la gêne pour les riverains. Et que, pour certains, cela donne le sentiment de traîner en longueur. Mais nous n'avons pas trouvé la formule magique pour éviter ces désagréments.

Nous devons d'abord penser à réhabiliter les réseaux souterrains chaque fois que nécessaire (réseaux d'eau potable, de collecte des eaux pluviales et usées). Puis, travailler en lien avec les concessionnaires des réseaux aériens (électricité, télécom) pour les remplacer ou/et les « effacer ». Enfin, proposer les aménagements réalisables en fonction de multiples contraintes techniques et de réglementations qui, bien souvent, s'opposent les unes aux autres. Chaque fois, nous travaillons avec les entreprises pour que les inconvénients soient réduits au maximum.

Nous continuons également à être attentifs à la poursuite de l'activité des commerces de centre-ville durement éprouvés par les mesures de fermetures administratives. À cette occasion, je veux sincèrement remercier et féliciter les commerçants pour qui aujourd'hui l'heure de la retraite a sonné. Si nous sommes tristes de les voir partir, nous sommes aussi heureux de voir les belles perspectives de reprises qui feront bientôt la joie des consommateurs que nous espérons être nombreux à soutenir le commerce de proximité.

Enfin, durant tout ce début d'année chahuté par la crise sanitaire, il a fallu batailler et jouer des coudes pour que nous soyons enfin autorisés à ouvrir un centre de vaccination « éphémère » à la salle Le Vallon. Avec le nombre de doses de vaccins attribuées par l'Agence Régionale de Santé, nous avons tenu à ce que ce centre soit réservé aux publics prioritaires des 19 communes de la C.C.P.L.

Gageons que nous pourrions continuer à œuvrer pour amplifier cette campagne de vaccination à grande échelle car elle est la seule issue pour que nous puissions retrouver cette « vie d'avant » qui nous manque tant et tant...

Même si cela n'est pas toujours facile, même si cela est parfois très contraignant, je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour continuer à bien respecter les mesures de protection permettant de lutter contre la propagation de ce virus. Appliquez consciencieusement les gestes barrières afin de protéger votre santé, celle de vos proches et que l'on retrouve enfin notre chère Liberté! ■

Des travaux pour améliorer notre cadre de vie



SOMMAIRE

3 BUDGET

Le saviez-vous ?

4-5 PROJETS & RÉALISATIONS

Point d'étape sur les travaux 2021.

6 PROJETS & RÉALISATIONS

Créac'h-Ilker, création d'une nouvelle zone d'activités.

Terrains à vendre

7 SERVICES

Découvrez le circuit de l'eau.

8-9 VIE CULTURELLE

Landivisiau, ville du cheval & de la poésie

10 SERVICES

Les incivilités, tout le monde doit se sentir concerné !

11 ACTUALITÉ

La fibre optique arrive !

11 OPPOSITION

12 ACTUALITÉ

Élections départementales & régionales, votez !

Directeur de publication
Laurence Claisse, Maire de Landivisiau.
Photographies
Services municipaux de Landivisiau.
Réalisation
Popcorn Communication Landivisiau.
Distribution Prêtcompact Landivisiau.
Tirage 4 700 exemplaires sur papier labellisé PEFC.





BUDGET

Le saviez-vous ?

Voté en février dernier, le budget de la Ville s'élève cette année à près de 24,5 millions d'euros : 15 millions sont consacrés aux dépenses de fonctionnement et près de 9,4 millions aux dépenses d'investissement. Côté recettes, malgré un train de réformes fiscales impressionnant, le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour la 17^e année consécutive.



FONCTIONNEMENT

768 000 €/AN

C'est la baisse de la dotation de fonctionnement versée par l'État depuis 2013.

1,9 MILLION D'EUROS/AN

C'est le budget consacré aux sports, à la jeunesse et à la culture.

1,6 MILLION D'EUROS/AN

C'est la somme réservée aux aménagements, services urbains et à l'environnement.

1,4 MILLION D'EUROS

C'est le budget annuel consacré à l'enseignement.

549 000 €

C'est la somme réservée à la famille et aux interventions sociales.

255 000 €

C'est le montant de la contribution au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours.



INVESTISSEMENT

2,6 ANNÉES

C'est le nombre d'années qu'il faudrait à la Ville pour rembourser tous ses emprunts si aucune nouvelle dépense d'investissement n'était engagée... bien loin du seuil de prudence fixé à 7 ans.

2,5 MILLIONS D'EUROS

C'est l'enveloppe prévue pour la réhabilitation extension de la salle de sport de Kerzourat. Le Conseil départemental pourrait décider de participer (800 000 €).

1,6 MILLION D'EUROS

C'est le budget des travaux à réaliser sur les rues Yann d'Argent, Kerhuel, Général Mangin, Albert de Mun et le quartier de Coatquelfen.

450 000 €/AN

C'est le budget consacré aux diverses interventions de voirie.

430 000 €

C'est le budget prévu pour la réfection d'une partie des classes du groupe scolaire d'Arvor.

100 000 €

C'est le montant réservé pour mener les études préliminaires à la rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville et à la modernisation- extension de la médiathèque Xavier Grall.



ENCOURAGER L'ACQUISITION D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Le Conseil municipal, réuni le 17 février 2021, a décidé de mettre en place un nouveau programme d'aide financière pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, alternative à l'utilisation de véhicules motorisés. Cette aide fixée à 100 € concerne toute personne justifiant d'une adresse sur la commune, sans conditions de ressources, et, bien sûr, est cumulable avec le bonus vélo de l'État. Pour en bénéficier, le vélo doit respecter la norme EN15194. ■

Les conditions de l'obtention de l'aide et le dossier de demande d'aide sont téléchargeables sur le site internet



www.landivisiau.bzh

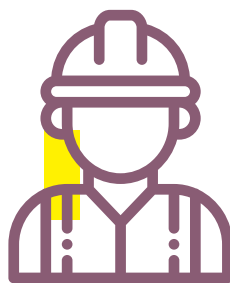
SOUTENIR LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Afin d'accompagner les apprentissages des élèves, la Ville a décidé de poursuivre la généralisation du numérique au sein des écoles publiques (groupes scolaires Arvor et Denis Diderot).

En complément des équipements déjà installés en 2016, la Ville a répondu à un appel à projets « socle numérique dans les écoles élémentaires » lancé par le Ministère de l'Éducation Nationale dans le cadre de France Relance. Il portera sur l'acquisition d'équipements informatique des classes (tablettes numériques et PC portables) et l'accès à un espace numérique de travail à destination des parents/enfants et enseignants. ■

Le coût total de ce projet est évalué à 25 746 € avec une participation de l'État dans le cadre du programme "France Relance".





POINT D'ÉTAPE SUR LES TRAVAUX 2021

Les travaux se poursuivent sur toute notre commune avec en particulier en ce début d'année, des chantiers de voiries et réseaux qui visent à améliorer notre cadre de vie et son accessibilité, à s'adapter au développement économique, à poursuivre nos actions en faveur de l'environnement...



RUE CHATEAUBRIAND

34 500 €

Réfection de trottoir aux normes d'accessibilité

CHEMINEMENTS PIÉTONNIERS ALLÉE VERTE

40 000 €

Réfection des allées en enrobé et reprise de l'ensemble des surfaces enherbées et replantation d'arbres par le service Espaces verts.



LESTRÉVIGNON VC 12

53 000 €

Réfection définitive de chaussée suite à la pose d'un nouveau réseau de transport des eaux usées pour la zone du Vern par le syndicat d'assainissement (S.I.A.L.L.)



RUE ALBERT LE BRUN

30 000 €

Réfection des trottoirs en enrobé



KERVER VC N°2

14 300 €

Réfection de chaussée au niveau du hameau



POULDREZ VC N°2

53 000 €

Réalisation d'une chaussée lourde suite à l'installation de nouvelles entreprises



RUE MARÉCHAL JUIN

32 000 €

Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces communs (PAVE) : l'opération annuelle a concerné la rue du Maréchal Juin. Elle consiste en la mise en accessibilité des traversées de chaussée par abaissement des bordures. La réalisation des passages piétons en résine et la mise en œuvre de bandes podotactiles (déficience visuelle) ont été commandées à un prestataire extérieur.

RUES CREACH KELEN ET MANOIR

191 000 €



Dans le cadre du programme "Petite ville de demain", effacement des réseaux pour ensuite pouvoir rénover cet îlot urbain



RUE ALBERT DE MUN

240 000 €

Travaux de refonte des réseaux d'Eaux Usées et d'Eaux Pluviales avant la réfection globale de la rue qui assurera la liaison entre la place Lyautey et la place de l'Église.

RUE YAN D'ARGENT

230 000 €

Travaux d'aménagement de sécurité et d'accessibilité avec la création d'une piste cyclable.



Avant des travaux, mettez-vous en règle

Vous envisagez d'effectuer des modifications extérieures sur votre habitation, des travaux d'extension, l'installation d'une piscine ou la pose d'un abri de jardin... ?

La plupart de ces travaux nécessite l'obtention d'une non-opposition à déclaration préalable ou d'un permis de construire. Les dépôts de dossiers se font auprès du service Urbanisme (sur rendez-vous au 02 98 68 00 30) ou à l'accueil des Services Techniques, en Mairie. ■

Renseignements sur

www.service-public.fr

Rubrique déclaration préalable



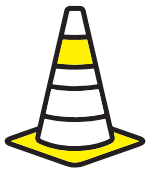
FIN DES TRAVAUX prévue pour **FIN JUIN 2021**



Rond-point de Créac'h-Iller



CRÉAC'H-ILLER CRÉATION D'UNE NOUVELLE ZONE D'ACTIVITÉ



Les travaux d'aménagement de la zone artisanale sont en cours avec la création d'un rond-point d'accès et l'aménagement de 7 lots qui pourront, à terme, accueillir 7 nouvelles entreprises.

Pour sécuriser la desserte de cette nouvelle zone, un rond-point à 5 branches va être réalisé sur le boulevard Malraux et pour une meilleure intégration paysagère de cette zone, des talus seront créés sur tout le périmètre. Au niveau environnemental, les eaux pluviales des voiries seront collectées dans un bassin filtrant.

Dans un cadre de vie paisible et authentique, la Ville recense plusieurs lotissements avec terrains mis à la vente, proche du centre-ville et de toutes les commodités.

TERRAINS À VENDRE

LE DOMAINE DES ARTISTES

Boulevard Malraux

9 LOTS



0 800 741 721

(service et appel gratuit)

20 quai du Commandant Malbert à Brest

www.lamotte-amenageur.fr

LE DOMAINE DU CHELGUEN

Rue Jacques Burel

19 LOTS

Reste quelques lots à la vente.



06 85 23 61 92

DB PROMOTION

Damien BRISSAULT

brissaultdamien@gmail.com

LOTISSEMENT NEORIMMO

Boulevard de la République

22 LOTS



02 98 61 63 61

GROUPE NEZOU

ZA de Lannevez
29430 TREFLEZ

contact@groupe-nezou.fr

LE DOMAINE DE KERGALVÉZOC

Rue Pierre de Ronsard

Reste quelques lots à la vente.



02 98 85 04 40

M. ROYER

Parc d'Innovation de Mescoat
29800 LANDERNEAU



DÉCOUVREZ LE CIRCUIT DE L'EAU



Une découverte du circuit de l'eau vous est proposée dans ce numéro autour de 3 étapes clés : la «production», la distribution et le traitement des eaux usées dont le service est assuré 24h/24 et 365 jours/365 tant pour les particuliers que pour les entreprises...

1 LA PRODUCTION DE L'EAU PAR LE SMI, SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL

Prise d'eau (pompage) dans l'Elorn (Goasmoal)

ACHAT D'EAU → 33 871 m³
PRODUCTION → 1 290 443 m³

17,1 km de canalisation

Volume consommé 1 303 146 m³

Livraison 1 298 763 m³ sur les communes

(Lampaul-Guimiliau, Landivisiau, Plougourvest, Bodilis, Plounéventer, Plougar, Saint-Servais, Lanneufret, Lanhouarneau, Saint-Derrien)

Consommation pour l'entretien global 4 383 m³ (lavage réservoirs...)



Station de Goasmoal

2 LA DISTRIBUTION DE L'EAU PAR LA COMMUNE DE LANDIVISIAU



ACHAT D'EAU 450 130 m³ au SMI et mise en distribution

100,4 km de canalisation

Volume consommé + vente en gros 406 708 m³



4 510 abonnés
Volume facturé : 402 208 m³

Services (sécurité incendie) 4 500 m³

3 LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES PAR LE SERVICE INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT LANDIVISIAU/LAMPAIL-GUIMILIAU (S.I.A.L.L.)

5 055 abonnés
438 170 m³ d'eau usée collectés

Soit de l'ordre de 50% d'eaux claires parasites

Réseau séparatif 94,9 km de canalisations de collecte
15 postes de relèvement
0 débordement



Matières vidanges 596 m³
Boues usine de Goasmoal 8998 m³



891 196 m³ LE BLAISE
1 000 m³ LA POTERIE



LANDIVISIAU VILLE DU CHEVAL & DE LA POÉSIE



Des photos prises par l'artiste pendant des ateliers effectués avec les jeunes de la Maison Familiale Rurale seront intégrées à l'exposition en plein air, invitant aussi les promeneurs à porter un regard différent sur les formations techniques dispensées en Maison Familiale.

En partenariat avec l'association "Photos en poésie", le service culturel propose plusieurs semaines d'animations pour tous les publics. L'espace Lucien-Prigent restant fermé au public en raison des conditions sanitaires, les expositions se tiendront en extérieur, à différents endroits de la Ville.

L'ENCLOSURE DES RÊVES

Exposition de la photographe
Aïcha Dupoy de Guitard.

DU 22 MAI AU 30 OCTOBRE

Parc de Créach-Kélell
& Bibliothèque Xavier Grall

Peintre, passionnée de photographie, la jeune artiste est en perpétuelle quête d'instant de poésie. L'océan et la forêt sont ses deux éléments de prédilection. Elle jongle d'un univers à l'autre, en captant la magie de l'éphémère. Ses images nous entraînent dans les superbes paysages des Monts d'Arrée ou de la Presqu'île de Crozon. C'est l'émotion qui guide son objectif, la lumière qui révèle la magie de l'instant, partagé avec son cheval, fidèle compagnon jamais bien loin.



LA QUÊTE DU CHEVAL

Exposition des photographies d'Albert
Pennec, Ernest Jolivet, Gérald Lemartinel et
du Landi Photos Club.

DU 22 MAI AU 30 OCTOBRE

Lavoir St-Thivisiau & Square Lousot

Landivisiau est historiquement la capitale historique du cheval breton ; c'est donc tout naturellement que, pour la 5^e édition du Festival Photos en Poésie, les membres de l'association rendent hommage à celui qui a fait la renommée de notre Ville.

COURSES ÉPIQUES

Exposition des illustrations originales de Marie Dorléans.



DU 10 MAI AU 24 JUILLET

Bibliothèque Xavier Grall

Diplômée des Arts Déco, Marie Dorléans est une jeune auteure et illustratrice dont l'imagination illumine le quotidien. Elle s'amuse ici en connaissance éclairée des chevaux et de leurs cavaliers, multipliant coups de théâtre et rebondissements, clin d'œil et

gags visuels jubilatoires. Toute une histoire autour d'une course "épique". Coups de théâtre et rebondissements, clin d'œil et gags visuels : une chouette expo à découvrir en famille !
Entrée libre aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

RENCONTRE & ATELIER

Avec le scénariste de bande dessinée **Benoît du Peloux**, auteur de *Triple Galop*.

SAMEDI 5 JUIN

Bibliothèque Xavier-Grall

Atelier : apprendre à dessiner un cheval, 2 séances sur inscription, pour enfants à partir de 9 ans.

Rencontre dédicace – Tout public.



Et aussi : **Atelier d'écriture avec la poète Albane Gellé / heure du conte en petits groupes en extérieur / course humoristique de « cheval à 2 pattes » (en fonction des conditions sanitaires)**

INSTALLATIONS ARTISTIQUES DANS L'ESPACE PUBLIC

Landivisiau, un musée à ciel ouvert !

Si pour la première fois depuis 33 ans, le Salon de sculpture organisé en lien avec l'association Sculpteurs Bretagne n'a pas pu se tenir cette année dans le hall de l'Hôtel de Ville, les promeneurs ont le plaisir de découvrir jusqu'au 2 mai quatre propositions qui ne laissent personne indifférent : les fourmis monumentales de Marc Georgeault à l'entrée de la Mairie, les délicats oiseaux de Jenni Fauvette devant l'espace Yves-Quéguiner, le bouquet multicolore de Nico Raddatz sur les murs de l'espace Lucien-Prigent et, coup de cœur des passants, les magnifiques robes suspendues des 3 Tisseuses de lien, suspendues au-dessus du lavoir St Thivisiau. Intégrer l'art dans l'espace public : une façon astucieuse de surprendre les habitants et de rendre la culture accessible à tous !



LIVIOU

Une exposition à ciel ouvert sur les modes vestimentaires.

DU 16 MAI AU 31 OCTOBRE

Itinérance photographique en Pays de Landivisiau

L'idée est née d'une proposition du cercle des Dañserien Lann Tivizio, en lien avec la Confédération Kenleur et la Région Bretagne : allier patrimoine et street art et faire de Landivisiau et des communes de la Communauté de Communes un musée de plein air, en installant des collages très grand format sur différents bâtiments de la Ville et sur tout le territoire.

Un énorme travail de collectage de photos anciennes a dans un premier temps été effectué par Gwendal Jacob, du cercle celtique : 1 600 photos ont été recueillies ! Une sélection a ensuite été faite par l'équipe des Dañserien, le service culturel de la Ville et le service développement culturel de la C.C.P.L. Place ensuite au travail du graphiste de Kenleur qui a traité et colorisé treize silhouettes qui vont être directement collés en version XXL dans la ville : sur les murs de l'Espace Lucien-Prigent, près du lavoir, sur la Maison des Arts et de la Danse et sur l'Espace Yves-Quéguiner, avec l'aide des services techniques de la Ville. Une quarantaine de bâches seront également mises en place sur les communes de la C.C.P.L.

À partir du mois de juin et durant l'été, si les conditions sanitaires le permettent, des visites ainsi que des conférences dansées seront mises en place. Des rendez-vous autour de ce projet particulièrement original seront également proposés en septembre pour les Journées du Patrimoine, avec la complicité des Dañserien.





LES INCIVILITÉS

Tout le monde doit se sentir concerné !



PENSONS AUX PUBLICS FRAGILES

enfants en bas âge, seniors, personnes en situation de handicap...

PENSONS AUX EMPLOYÉS COMMUNAUX

chargés de la propreté et de l'entretien de notre ville

PENSONS AUSSI AUX COÛTS ENGENDRÉS

par les réparations et les interventions des personnels

Les incivilités ? STOP à ces gestes du quotidien qui détériorent la qualité des espaces publics, qui contribuent à dégrader notre environnement et finissent par perturber l'usage des lieux ouverts au public.

STOP

- bouteilles de verre cassées,
- débris laissés en vrac,
- excréments non ramassés,
- errance des chiens,
- encombrants ou poubelles jetés à côté ou en dehors des points de collecte, sacs éventrés à proximité des bacs,
- dégradation des bâtiments communaux,
- mégots de cigarettes et masques de protection jetés au sol...

La liste des indécences est bien trop longue. ■





LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE !

50 000

KM DE CABLES

2023

ANNÉE DE
COMMERCIALISATION

2026

POUR TOUS LES BRETONS

Avec la multiplication des usages, disposer d'une connexion internet performante est devenu indispensable. Le projet de la fibre pour tous en Bretagne porté par la Région et les collectivités locales vise à permettre un accès à internet en très haut débit à tous les Bretons d'ici à 2026.

La mise en œuvre de ce chantier titanesque (50 000 km de câbles optiques à déployer en Bretagne) par Mégalis Bretagne a des retombées directes pour tous les particuliers mais aussi sur le développement économique, l'emploi et la formation.

À Landivisiau, les travaux de construction de ce nouveau réseau ont débuté depuis plusieurs mois. Selon le calendrier établi, les fournisseurs d'accès pourront commencer à commercialiser leur offre dans le courant de l'année 2023. ■



Contact

cartefibre.arcep.fr



EXPRESSION DE L'OPPOSITION

DES VÉLOS POUR TOUS !

Lors du conseil municipal du 17 février, figurait une proposition d'aide financière de 100 € pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, à raison de deux vélos électriques maximum par foyer et l'interdiction de le(s) revendre dans les 18 mois. Notre groupe s'est abstenu. En effet, toute personne domiciliée à Landivisiau pourra bénéficier de l'aide sans conditions de ressources ! Alors que l'État, de son côté, verse une aide pour les personnes ayant moins de 13 489 € de revenu fiscal, en réalité, seule une partie de la population landivisienne pourra bénéficier de cet effet d'aubaine. Nous pensons que cette proposition devrait concerner tous les Landivisiens et en particulier les plus modestes. Le coût d'acquisition d'un vélo électrique est supérieur à un mois de travail d'une personne rémunérée au SMIC. Cela sous-entend que la majorité des Landivisiens ne pourront pas investir car les besoins du quotidien sont prioritaires. Nous souhaitons aussi proposer cette subvention aux vélos dit « traditionnels » afin d'étendre les modes de déplacement doux à tous, y compris les plus démunis. Nous avons proposé, en vain, au conseil municipal de prendre en compte le revenu fiscal de référence afin d'avoir une aide plus juste, en fonction des revenus de chacun. Un plan vélo est nécessaire mais il doit être conditionné à l'aménagement d'infrastructures sécurisées telles que des bandes et pistes cyclables, des voies partagées ainsi que des parcs et abris à vélo. Hormis les travaux récents rue de la Libération (un seul sens), à la demande du conseil départemental, rien n'a été fait sur la commune contrairement à beaucoup d'autres collectivités et ceci depuis longtemps. Enfin, l'étude à l'échelle intercommunale, d'un système de location de vélos à courte ou longue durée ainsi que la création d'un atelier solidaire de réparation de vélos seraient, à notre avis, un moyen de dynamiser et d'amplifier l'usage du vélo sur notre territoire.

GRUPE "ENSEMBLE POUR LANDIVISIAU"

Samuel Phélipot – Éliane Auffret – Claude Abiven – Benjamin Ropert

ensemblepourlandivisiau@gmail.com

[f](#) Ensemble pour Landivisiau [t](#) @EnsembleLandi

MANQUE D'AMBITION ET DE VISION GLOBALE POUR LANDIVISIAU

Lors du conseil municipal du 17 février dernier, les comptes 2020 et budget 2021 ont été proposés au vote. Notre groupe a interrogé le conseil municipal sur des sujets concrets : l'augmentation de certaines dépenses telles que l'électricité, les frais téléphoniques alors qu'elles devraient être en baisse (mise en place des LED, forfait télécom en baisse), des explications sur des projets en cours (Complexe sportif de Kerzourat, travaux de voiries), le budget d'action sociale non utilisé en pleine crise sanitaire (11 aides pécuniaires seulement).

Autant d'interrogations et de non-réponses de Mme Claisse et de son 1^{er} Adjoint, seuls à intervenir, nous ont conduits à voter contre les comptes 2020 manquant de transparence et le budget 2021 manquant d'ambition (à visionner gratuitement sur YouTube)

Avec une capacité d'investissement de 3,50 M€/an, nous constatons le manque de vision de l'équipe municipale. L'essor de Landivisiau doit passer par une réflexion pour un projet global d'autant plus que notre ville, élue pour le programme « Petites villes de demain », bénéficiera d'aides gouvernementales pour accélérer cette dynamique !

Aujourd'hui, les budgets ne sont pas optimisés : rue Yan d'Argent, 230 000 € de travaux de sécurisation (piste cyclable à partager avec les piétons, pas d'enfouissement sous terre des réseaux aériens), 191 000 € Rue du Manoir (enfouissement des réseaux) alors qu'elle doit faire partie de la réflexion du centre-ville ! La liste d'incohérences est longue...

Vous pouvez compter sur notre groupe pour être une réelle force de proposition en y associant les idées des citoyens qui veulent être ACTEURS de leur ville.

GRUPE "UN ESPRIT D'OUVERTURE POUR LANDIVISIAU"

Gaëlle Martineau – Gilbert Meudec – Nolwenn Dewailly

eoL.landivisiau@gmail.com

[f](#) Un Esprit d'Ouverture pour Landivisiau



ÉLECTIONS

DÉPARTEMENTALES & RÉGIONALES

Votez !

Le saviez-vous ?

Le Conseil départemental du Finistère comprend 54 conseillers départementaux élus par binôme dans les 27 cantons. Le Conseil régional est composé de 83 conseillers régionaux élus pour 6 ans.



Élections **20** Juin
dimanches **27** 2021

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Elles ont pour objet d'élire les conseillers départementaux qui siègent à l'assemblée délibérante du département, le Conseil départemental, et les conseillers régionaux qui siègent à l'assemblée délibérante de la région, le Conseil régional.

NOUVEAU

VOTEZ PAR PROCURATION

“Maprocuration” est une télé-procédure de procuration complémentaire de la procédure “papier”. Elle est disponible en ligne. En période d'épidémie de covid 19, chaque électeur peut disposer de deux procurations.

Le dispositif en 3 étapes

1

Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité

2

Rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité

3

Vous êtes informé(e) par courriel dès que votre mairie a validé votre procuration

ÊTRE INSCRIT

Pour pouvoir voter les dimanches 20 et 27 juin, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales avant le 14 mai 2021. Les Français atteignant 18 ans, en cas de déménagement ou d'acquisition de la nationalité française, de droit de vote recouvré ou s'il s'agit d'un majeur sous tutelle, l'inscription est possible jusqu'au 10 juin 2021. Les personnes ayant déménagé sur la commune doivent communiquer leur nouvelle adresse au service état-civil à la Mairie.

Pour vous inscrire, 3 solutions :

- vous rendre à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- adresser à la mairie le formulaire d'inscription Cerfa 12669 * 02 (téléchargeable sur service-public.fr), ainsi qu'une photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- utiliser le télé service internet proposé par mon.service-public.fr.

VOTEZ DANS LES BUREAUX

En raison des protocoles sanitaires et de la double élection, les sites de vote sont modifiés (sauf information contraire du Gouvernement) :



1^{er} bureau (bureau centralisateur)	Hôtel de ville
2^e bureau	Salle Le Vallon
3^e bureau	Espace Yves Quéguiner
4^e bureau	Espace des Capucins
5^e bureau	Espace des Capucins
6^e bureau	Salle Le Vallon
7^e bureau	Salle Le Vallon